

PRODUCTION DU MAÏS EN CÔTE D'IVOIRE

Des solutions proposées contre des ravageurs

Christian Tiony >>>

Durant trois jours, du 2 au 4 novembre 2022, le Centre national de la recherche agronomique (CNRA) a fait montre de son savoir-faire en matière de recherche agronomique, à travers plusieurs communications qui ont été délivrées par les différents chercheurs de cette structure publique. C'était lors du premier colloque international de bioscience et développement durable qui a eu lieu à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody.

Dr Assienin Hawerset N'Guessan, entomologiste au CNRA a exposé sur le cycle biologique et ennemis naturels de *Spodoptera frugiperda* dans les cultures de maïs en Côte d'Ivoire. Présentant des solutions innovantes pour lutter contre la chenille légionnaire, principal vecteur de destruction des cultures de maïs. Selon lui, des études ont été réalisées et celles-ci ont permis d'avoir une alternative aux produits chimiques utilisés depuis lors pour lutter



Dr. Assienin Hawerset N'Guessan du CNRA a exposé sur la culture du maïs.

contre cet ennemi de la production de maïs.

Les tests effectués démontrent l'existence d'insectes et d'éléments naturels patho-

gènes capables de lutter efficacement contre la chenille légionnaire, obstacle majeur à la productivité des champs de maïs en Côte d'Ivoire. « Cette chenille d'origine

américaine a été aperçue en Afrique et précisément en Côte d'Ivoire dans les années 96, cause d'énormes dégâts aux cultures de maïs dans le pays », a fait savoir Dr Assienin, ajoutant que ceux-ci occasionnent « une perte de 15 à 75% de la récolte des producteurs ».

Pour lui, une bonne connaissance de cette chenille et de ses ennemis naturels est nécessaire. Il a fait observer qu'il existe quatre principaux prédateurs de la chenille légionnaire, à savoir deux hétéroptères, un dermatère-forcuridae et des immunoptères qui sont tous de la famille des insectes.

Ajouté à cela trois champignons considérés comme responsables de la mort des chenilles légionnaires, a-t-il poursuivi.

Ces études ont été réalisées sur trois zones agro-écologiques, notamment dans le sud ivoirien, à Lahmé, dans le centre à Bouaké et dans le nord à Ferkessédougou. Le champ d'étude devrait être étendu à toute la Côte d'Ivoire afin de découvrir d'autres éléments à même de contribuer à cette lutte biologique ■

Source Notre Voie.